

*nos  
recherches  
changent  
le monde*

**PLAN D'ACTION  
2008-2009**

Fonds de recherche  
sur la société  
et la culture

Québec 



## Table des matières

|  |    |
|--|----|
| Avant-propos .....   | 5  |
| Contexte .....   | 6  |
| Mission .....  | 6  |
| Clientèle partenaire .....   | 6  |
| Programmation .....  | 7  |
| État de situation .....  | 7  |
| Quelques éléments de bilan 2007-2008 .....   | 7  |
| Rappel des orientations stratégiques 2007-2010 et lignes de force du<br><i>Plan d'action 2008-2009</i> ..... | 9  |
| Tableau synthèse 2008-2009 .....   | 13 |



## Avant-propos

Héritier d'une riche tradition d'investissements et d'appui à la recherche, le Fonds québécois de la recherche sur la société et la culture constitue une des principales sources de financement public de la recherche dans les domaines des sciences sociales, des sciences humaines, des arts et des lettres. En termes de structuration, d'appui au démarrage de carrière, de soutien à la recherche-crédation, d'initiatives concertées sur des thématiques d'importance stratégique pour le Québec et de recherche en partenariat, les interventions du Fonds Société et Culture sont uniques.

Le *Plan d'action 2008-2009* s'inscrit dans les grandes priorités établies dans le *Plan stratégique 2007-2010* adopté par le conseil d'administration lors de la séance du 13 avril 2007. Il vise à maintenir les interventions du Fonds et à consolider son action auprès de la communauté de la recherche en sciences sociales et humaines, en arts et en lettres. Conformément à sa planification triennale et en congruence avec la *Stratégie québécoise de la recherche et de l'innovation (SQRI)* rendue publique en décembre 2006, le *Plan d'action 2008-2009* s'articule autour des quatre grandes orientations suivantes :

- Consolider l'environnement de recherche en conservant la capacité de répondre aux besoins émergents ;
- Soutenir la recherche s'inscrivant dans les grandes priorités sociales, économiques et culturelles du Québec ;
- Contribuer à la mobilisation des savoirs, à l'intensification du partage et de l'utilisation des connaissances ;
- Appuyer et servir la communauté de la recherche et contribuer à la cohésion du système de recherche et d'innovation.

Les orientations définies dans ce plan d'action comme celles contenues dans la récente stratégie gouvernementale visent donc, notamment, à soutenir la relève universitaire en vue de mieux répondre aux besoins de notre société en personnel hautement qualifié et à améliorer la valorisation et le transfert des résultats de la recherche vers les étudiants, praticiens, décideurs de la société, organisations, entreprises et milieux associatifs.

Depuis sa création, le Fonds a joué un rôle de premier plan dans le soutien et la promotion de la recherche en sciences sociales et humaines, en arts et en lettres. Au fil des ans, il a apporté un appui essentiel à des dizaines d'infrastructures de recherche, des centaines de projets, des milliers d'étudiants. C'est en continuant de miser sur celles et ceux qui construisent, acquièrent, partagent et utilisent le savoir, qu'il poursuivra son action au cours de la prochaine année.

## **Contexte**

### **Mission**

Le Fonds québécois de la recherche sur la société et la culture a pour mission de soutenir financièrement et de promouvoir la recherche, la diffusion des connaissances et la formation des chercheurs dans le domaine des sciences sociales et humaines, des arts et des lettres (SSHAL). Le Fonds doit également établir les partenariats nécessaires à l'avancement des connaissances scientifiques portant sur des problématiques sociétales. Conjointement avec les deux autres Fonds de recherche du Québec, sa raison d'être est de faire du Québec une véritable société du savoir reconnue pour l'excellence de ses chercheurs et la qualité de ses réalisations en recherche, et ce, dans tous les domaines de la connaissance.

Le principal levier d'intervention du Fonds est l'offre de bourses et de subventions qui apportent un soutien financier aux étudiants ainsi qu'aux chercheurs dont les travaux s'inscrivent dans les 13 grands domaines de recherche suivants :

- Arts, littérature et société
- Création artistique et littéraire
- Cultures, religions et civilisations
- Développement et fonctionnement des personnes et des communautés et vie sociale
- Économie, emploi et marchés
- Éducation, savoirs et compétences
- Enjeux fondamentaux et finalités de la vie humaine
- Gestion des organisations
- Langues et langage
- Médias, communications et information
- Milieux de vie, aménagement et appropriation de l'espace humain
- Nature, transformation et gouvernance de la société et des institutions
- Relations internationales et développement

### **Clientèle partenaire**

La clientèle du Fonds se compose d'un bassin potentiel de quelque 4 500 professeurs-chercheurs et de plus de 16 000 étudiants de maîtrise et de doctorat inscrits à temps plein en plus des cohortes de postdoctorants et des professeurs du réseau collégial actifs en recherche.

Regroupant la moitié du corps professoral universitaire québécois et près de 60 % des inscriptions aux cycles supérieurs, la communauté de la recherche en sciences sociales et humaines, en arts et en lettres est non seulement imposante, mais diversifiée par ses objets de recherche, ses approches et ses pratiques. Le milieu de l'enseignement supérieur n'est pas uniquement un client du Fonds, il en est également un partenaire. Les chercheurs, les établissements et les gestionnaires sont des partenaires privilégiés présents dans les relais administratifs, les comités de pairs et les structures de consultation. Le Fonds compte également de nombreux partenaires parmi les ministères, les organismes des secteurs publics et parapublics, les groupes sociaux et communautaires qui sont, soit partie prenante des projets d'actions concertées gérés par le Fonds, soit impliqués dans des équipes en partenariat soutenues par le Fonds, soit associés à des programmes conjoints.

## Programmation

L'ensemble de la programmation actuelle du Fonds s'articule autour de quatre axes qui visent à favoriser le développement :

- de la relève scientifique ;
- de l'innovation et de la structuration de la recherche ;
- de la recherche dans les domaines d'importance stratégique pour le Québec ;
- de la valorisation de la recherche et de la diffusion des connaissances.

## État de situation

Quelques éléments de bilan 2007-2008

L'année 2007-2008 marque une étape importante dans le processus de renouvellement de la programmation. Elle a entre autres donné lieu à une nouvelle mouture du programme *Soutien aux équipes de recherche* et à un réajustement des objectifs du programme *Actions concertées*. Si le Fonds s'est soucié d'offrir une architecture de programmes souple permettant d'asseoir une large base de recherche et d'accueillir une diversité de domaines et de traditions de recherche propres aux SSHAL, il a aussi gardé le cap sur la relève. Le Fonds a en effet continué d'accorder la priorité à la relève scientifique, en mettant de l'avant une série d'initiatives ciblant plus particulièrement les étudiants, et ce, à tous les cycles de formation. Parmi les principaux chantiers réalisés figurent : la création du programme *Bourse d'initiation à la recherche au premier cycle*, la mise en place du programme *Bourse thématique NE<sup>3</sup>LS*, l'adoption du programme *Bourse de recherche postdoctorale en recherche-crédation* et, finalement, la mise en œuvre de mesures originales pour soutenir la mobilité des chercheurs en formation grâce à des bourses pour des stages internationaux. Par ailleurs, malgré de nombreuses activités de promotion auprès de la communauté scientifique et des milieux d'accueil potentiels, le programme de bourse en milieu de pratique, volet innovation, suscite peu d'intérêt tant du côté des candidats que de celui des entreprises. À cet égard, on devra revoir les paramètres du programme *BMP-Innovation* et envisager la possibilité de l'adapter davantage aux spécificités des secteurs qu'il soutient.

L'année 2007-2008 fut également celle où l'accent a été mis sur l'élargissement et la diversification des partenariats. Au chapitre des actions concertées, la tendance à la diversification des thématiques et des partenaires s'est maintenue, voire accentuée, ce qui exige du programme une ouverture à des modalités de soutien plus variées et mieux adaptées à la spécificité des thématiques de même que la mise en place de dispositifs de partage de connaissances et de valorisation des résultats des recherches financées. Le Fonds a également participé activement à l'élaboration des stratégies de recherche et de transfert de connaissances en lien avec les défis *Lutte à la pauvreté*, *Habitudes de vie*, *Efficacité du système de santé*, défis issus d'une vaste enquête de prospective *Science, Technologie et Société* (STS), pilotée par le Conseil de la science et de la technologie. Il participe actuellement au développement de la stratégie *Formation*. Cependant, la mise en œuvre des stratégies est, à ce jour, à peine amorcée. La prochaine année s'avèrera à ce chapitre une année charnière, à savoir une période intense de développement de partenariats financiers et

d'élaboration d'actions concertées. Le Fonds entend d'ailleurs donner une priorité au défi *Pauvreté*.

En ce qui a trait au rapprochement recherche-société, le Fonds a multiplié ses activités en matière de promotion de la recherche en SSHAL. Une vingtaine de fiches de résultats vulgarisés dans le cadre de l'Action concertée *Persévérance et la réussite scolaires* ont été rédigées et diffusées. Le Fonds a également organisé plus d'une trentaine d'activités de suivi et de transfert de connaissances, de même qu'un forum sur la problématique des gangs de rue. Dans le cadre d'un événement rassemblant l'ensemble des regroupements stratégiques financés, le Fonds a préparé en collaboration avec les responsables des regroupements un livret intitulé *De bons coups pour le Québec* qui met en évidence les résultats et les retombées de recherches réalisées par ces ensembles de chercheurs performants. Finalement, un quatrième numéro de la revue *Recherches Innovations* a vu le jour où figurent notamment des pistes de réflexion sur le dialogue science et société.

En termes de soutien organisationnel, le Fonds a poursuivi ses efforts pour offrir une structure efficace et conviviale, et maintenir une qualité de services pour sa clientèle et ses partenaires. Il a pu réaffirmer une fois de plus son rôle de conseiller et d'expert en évaluation, notamment dans le cadre des programmes de la Fondation canadienne pour l'innovation et dans celui des chaires de recherche du Canada. Le Fonds a également jeté les bases d'une réflexion qui s'est avérée fructueuse autour d'une politique d'évaluation de programmes, une réflexion qui se poursuivra en 2008-2009. Au chapitre des outils informationnels, le Fonds a conçu une série de tableaux de bord pour suivre le cheminement de ses boursiers en plus d'orchestrer avec succès deux projets pilotes originaux, l'un portant sur la structuration des publications, l'autre visant une approche « sans papier ». Par ailleurs, le Fonds a connu son lot de difficultés en termes de développement et de déploiement de son nouveau Registre des regroupements stratégiques. À cet égard, le Fonds entend corriger le tir et ajustera dans la prochaine année ledit registre en fonction des commentaires de la communauté. Garant d'une riche tradition de consultation et de partenariat, le Fonds a continué de faire preuve de transparence et d'écoute par une diffusion constante d'information sur ses décisions et ses orientations, et par des rencontres périodiques avec sa clientèle et ses divers partenaires. En somme, le Fonds Société et Culture, en tant que gestionnaire de fonds publics, a continué de faire preuve du plus haut niveau d'imputabilité et de mettre tout en œuvre pour appuyer la communauté de la recherche, pour assurer une reddition de comptes avec compétence et diligence.

## **Rappel des orientations stratégiques 2007-2010 et lignes de forces du plan d'action 2008-2009**

### **ORIENTATION 1 – ENVIRONNEMENT DE RECHERCHE**

#### ***Consolider l'environnement de recherche en conservant la capacité de répondre aux besoins émergents***

Après plusieurs décennies d'investissements considérables, le Québec compte aujourd'hui plusieurs créneaux d'excellence et entités de recherche reconnus en sciences sociales et humaines, en arts et en lettres. Il importe d'en assurer la pérennité, tout en conservant la marge de manœuvre nécessaire pour faire face aux besoins et courants émergents. Dans ce contexte, le Fonds entend offrir une architecture de programmes flexible, permettant d'asseoir, non seulement une large base de recherche, mais aussi d'accueillir la diversité des disciplines et des pratiques de recherche propres aux secteurs qu'il soutient.

De plus, sur la base des crédits prévus dans la *Stratégie québécoise de la recherche et de l'innovation (SQRI)*, le Fonds augmentera de façon substantielle le nombre de bourses de maîtrise, de doctorat et de postdoctorat. De même, il explorera plusieurs mesures de financement pour stimuler la relève, notamment avec les universités, les infrastructures de recherche et les milieux de pratique, afin d'accélérer l'acquisition d'expériences de recherche et de transfert de compétences.

Si le soutien aux étudiants inscrits aux cycles supérieurs est plus que jamais dans la mire du Fonds, l'établissement de nouveaux professeurs-chercheurs en début de carrière s'inscrit également dans sa ligne de priorité. En plus des sommes actuellement consenties pour l'établissement de nouveaux chercheurs, des efforts supplémentaires, sur la base des crédits prévus dans la *SQRI*, seront déployés afin d'attirer davantage cette relève en région, considérant que la présence d'une telle main-d'œuvre hautement qualifiée constitue un atout précieux pour le dynamisme et la prospérité des régions du Québec.

Au cours des trois prochaines années, le Fonds maintiendra donc une programmation originale, offrant plusieurs niches de financement, sans redondance des objectifs et en complémentarité avec l'offre fédérale. Les efforts de maillage et d'internationalisation s'intensifieront. De même, les collaborations interFonds se poursuivront afin de développer une expertise québécoise distincte sur des priorités croisées de recherche. Le principal défi du Fonds consistera à atteindre le meilleur équilibre possible entre les interventions visant la capacité de recherche, la relève scientifique et les créneaux d'excellence.

Plus spécifiquement, en 2008-2009, le Fonds se mettra en mode « suivi », ce qui lui permettra de déterminer dans quelle mesure les composantes de sa programmation répondent à ses priorités stratégiques et aux besoins du système québécois de recherche en SSHAL. Pour ce faire, il dressera un bilan du dernier concours des regroupements stratégiques et un premier portrait des candidats bénéficiant d'un stage de recherche à l'international et des récipiendaires d'une bourse d'initiation à la recherche au premier cycle. De même, pour assurer une meilleure complémentarité de ses actions, il explorera des initiatives de collaboration avec des organismes à vocation similaire (CALQ (Conseil des arts et des lettres du Québec), IRCHSS (The Research Council for the Humanities and Social Sciences), etc.) et suivra la performance des étudiants québécois aux concours fédéraux. Finalement, le Fonds examinera des mesures de financement pour des étudiants dans des infrastructures financées

et reverra les paramètres du programme *BMP-Innovation* afin de l'adapter davantage aux spécificités des SSHAL.

## **ORIENTATION 2 – PRIORITÉS STRATÉGIQUES**

### ***Soutenir la recherche s'inscrivant dans les grandes priorités sociales, économiques et culturelles du Québec***

L'appui à la recherche dans des domaines d'importance stratégique traverse l'ensemble de la programmation du Fonds, en raison de la nature des objets de recherche, tous directement ou indirectement liés au développement social, culturel, économique et identitaire du Québec. Plusieurs thématiques de recherche s'inscrivent ainsi naturellement dans les défis STS ou sont en lien étroit avec des politiques publiques ou des enjeux intersectoriels. Elles appellent des stratégies de consolidation de masses critiques et de concertation autour de thèmes aussi diversifiés que le développement de l'enfant, les phénomènes démographiques, les innovations sociales et organisationnelles, la réussite scolaire, le développement territorial, la gestion du risque, la prévention, les questions d'identité et de culture. Au-delà du soutien qu'il apporte au développement d'une large base de recherche, le Fonds Société et Culture doit nécessairement s'efforcer d'inscrire son action dans ces priorités stratégiques.

Le Fonds continuera de jouer un rôle de catalyseur dans l'établissement de partenariats entre chercheurs, utilisateurs et décideurs. Il contribuera à l'élaboration et à la mise en œuvre de stratégies de recherche et de transfert de connaissances propres à chacun des défis STS, poursuivra le développement d'actions concertées visant à appuyer décideurs et milieux d'intervention dans l'élaboration, la mise en œuvre et l'évaluation de politiques publiques, et suscitera la réalisation d'états de situation permettant d'identifier et de documenter des grands enjeux de recherche de portée transversale et intersectorielle.

Plus spécifiquement, en 2008-2009, le Fonds entend participer activement à la mise en œuvre des stratégies de recherche et de transfert de connaissances Lutte à la *pauvreté*, *Habitudes de vie*, *Efficacité du système de santé* et poursuivre sa participation dans le développement de la stratégie *Formation*. Si l'année 2007-2008 fut consacrée à l'élaboration de stratégies de recherche, l'année 2008-2009 en sera une de mise en œuvre de stratégies, de développement de partenariats financiers et d'élaboration d'actions concertées. À ce titre, la priorité sera accordée au défi *Pauvreté*. Par ailleurs, en ce qui concerne le programme *Actions concertées*, le Fonds poursuivra son rôle de catalyseur dans l'établissement de partenariats entre chercheurs, utilisateurs et décideurs. Il compte également développer un nouvel outil de communication dédié à la promotion du programme et à la valorisation des retombées des recherches financées.

### **ORIENTATION 3 – RAPPROCHEMENT RECHERCHE-SOCIÉTÉ**

#### ***Contribuer à la mobilisation des savoirs, à l'intensification du partage et de l'utilisation des connaissances***

La mise en valeur de la recherche suppose en bout de ligne un transfert de connaissances et une appropriation des résultats de recherche par les organisations, les praticiens, les décideurs, les individus. Si ces mécanismes sont relativement bien établis pour la valorisation commerciale et le transfert des innovations technologiques par exemple, les relais sont moins bien circonscrits pour les innovations sociales, organisationnelles ou culturelles. Dans ces domaines, le rapprochement recherche-société commande non seulement des efforts de promotion, mais également le développement de compétences et de dispositifs de transfert de connaissances, de même que la juste appréciation de la valeur des fonctions de transfert et de valorisation par les pairs, les universités, les collègues et les bailleurs de fonds.

Le Fonds entend affirmer un mandat de rayonnement et de diffusion de la recherche. Dans la limite des ressources disponibles pour soutenir un plan de communication, il intensifiera ses activités de promotion en mettant l'accent sur les résultats et l'impact de la recherche financée. Les activités retenues par le Fonds viendront ainsi appuyer directement les orientations et mesures annoncées dans la *SQR* concernant la valorisation des résultats de recherche et le nécessaire rapprochement entre les chercheurs et les utilisateurs de connaissances.

Plus spécifiquement, en 2008-2009, le Fonds multipliera les occasions d'échanges entre chercheurs et utilisateurs de la recherche, soit en développant un partenariat plus étroit avec des organismes de transfert existants, particulièrement dans le cadre des stratégies de recherche et de transfert de connaissances liées aux défis STS, soit en organisant des activités de transfert de connaissances, des forums ou des tables rondes. Il entend également poursuivre sa réflexion autour des notions de diffusion, de valorisation et de transfert de connaissances et leur intégration dans ses programmes (objectifs, critères, indicateurs, stratégies de diffusion et de transfert, etc.). Il réorganisera son site Web dans une visée plus promotionnelle de la recherche et produira la cinquième édition de la revue *Recherches Innovations*. Il contribuera aussi au projet « Dialogue science et société » piloté par l'ACFAS de même qu'à la série télévisuelle de vulgarisation scientifique « Le code Chastenay ». Finalement, il évaluera l'opportunité d'implanter une politique de libre accès aux résultats et aux données des recherches financées dans le secteur des SSHAL.

## ORIENTATION 4 – SOUTIEN ORGANISATIONNEL

### ***Appuyer et servir la communauté de la recherche, contribuer à la cohésion du système de recherche et d'innovation***

Servir la communauté de recherche, c'est également l'appuyer adéquatement en réaffirmant la place et l'importance de sa contribution au savoir et au développement, et en jouant un rôle-conseil auprès du gouvernement. Héritier d'une riche tradition de consultation et de partenariat, le Fonds est bien positionné pour cerner les besoins de la communauté de la recherche en sciences sociales et humaines, en arts et en lettres et pour en défendre les intérêts en concertation avec les divers acteurs du milieu de la recherche et de l'enseignement supérieur. Le Fonds exercera pleinement son leadership et s'assurera que le contexte dans lequel oeuvrent chercheurs et étudiants des secteurs qu'il dessert, ainsi que leurs besoins et contributions spécifiques, soient pleinement pris en compte.

Le Fonds continuera sans relâche à soutenir et à appuyer la communauté de la recherche, qu'il s'agisse de prestation de service en ligne, de diffusion de l'information, de simplification des procédures, de soutien au processus d'évaluation ou d'accompagnement des administrations de la recherche dans la planification, le traitement et la gestion des demandes.

Plus spécifiquement, en 2008-2009, le Fonds poursuivra l'optimisation des ressources pour améliorer sa prestation de service, réaffirmer son rôle-conseil et assurer un suivi du système québécois de recherche et d'innovation. Le matériel d'information concernant les demandes d'aide financière, notamment les guides de rédaction et les directives destinées aux évaluateurs, sera revu. De même, le Fonds évaluera l'approche « sans papier » à partir du projet pilote réalisé en 2007-2008 dans le cadre du programme destiné aux nouveaux professeurs-chercheurs et ajustera ladite approche en fonction des besoins exprimés par les évaluateurs. Au chapitre des ressources informationnelles, il concevra des tableaux de bord pour suivre le cheminement professionnel des boursiers financés par le Fonds, mettra en ligne l'application « Structuration des publications » pour un programme et fera les ajustements nécessaires au registre des regroupements en fonction des commentaires de la communauté. Il élaborera également une entente entre les regroupements stratégiques et les établissements concernant le contenu du registre (entre autres, sur les questions de la responsabilité des acteurs, la protection des renseignements personnels, la sécurité du système d'information et la gestion des accès). Le Fonds implantera sa nouvelle *Politique d'évaluation des programmes*. Il élaborera, par ailleurs, une série de politiques administratives concernant la sécurité des locaux et des systèmes d'information, le plan de relève et de continuité des affaires. Seront également conçus un Plan d'action de développement durable, conformément à la *Stratégie gouvernementale de développement durable*, ainsi que des mesures d'accommodement eu égard aux personnes handicapées, notamment sur les questions d'accès aux services et à l'information gouvernementale. Gestionnaire de fonds publics, le Fonds continuera de faire preuve du plus haut niveau d'imputabilité et mettra tout en œuvre pour assurer la reddition de comptes avec diligence et transparence.

## Tableau synthèse 2008-2009

### ORIENTATION 1 — ENVIRONNEMENT DE RECHERCHE

#### Axe d'intervention 1.1 — Capacité de recherche

Objectif premier : Miser sur l'adéquation et la complémentarité entre les différentes niches de financement

| <i>Moyens d'action</i>  | <i>Indicateurs clés</i>  |
|---|--|
| <p>Suivi de la performance des programmes</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Bilan du concours des regroupements stratégiques 2008-2009</li> <li>▪ Finalisation de l'implantation de la relance du boursier et collecte des données des premières cohortes depuis la création du Fonds</li> </ul> | <ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Nombre et profil des regroupements financés, nombre de nouveaux regroupements, taux de succès, subvention moyenne</li> <li>▪ Date d'implantation de la relance du boursier</li> <li>▪ Taux de diplomation des boursiers, durée moyenne des études, taux d'emploi, lien emploi-études</li> </ul> |
| Exploration d'initiatives de collaboration entre le FQRSC et le CALQ  | <ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Nombre et nature des actions réalisées</li> </ul>   |
| Suivi de la performance des étudiants québécois en SSHAL aux concours fédéraux pour assurer une meilleure complémentarité de nos actions auprès des étudiants de cycles supérieurs  | <ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Nombre d'étapes réalisées</li> <li>▪ Bilan de la performance des étudiants québécois en SSHAL (nombre de demandeurs et de boursiers, taux de succès, etc.)</li> </ul>   |
| Évaluation de la pertinence de l'architecture des programmes du Fonds dans le cadre de la <i>Politique d'évaluation des programmes</i> (voir axe 4.2, objectif premier)   | <ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Nombre d'étapes réalisées</li> </ul>  |

Objectif deuxième : Préserver l'équité entre les différentes cohortes de demandeurs de bourse et de subvention

| <i>Moyens d'action</i>   | <i>Indicateurs clés</i>  |
|--|--|
| <p>Suivi rigoureux des taux de recommandation et de financement</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>▪ par domaine de recherche</li> <li>▪ par établissement</li> <li>▪ par année</li> </ul> | <ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Distribution représentative des domaines de recherche et des établissements dans les octrois</li> <li>▪ Absence de fluctuation importante dans les taux annuels de financement</li> </ul> |

#### Axe d'intervention 1.2 — Formation et relève scientifique

Objectif premier : Maintenir la priorité aux bourses et au soutien au démarrage de carrière dans l'économie générale de la programmation

| <i>Moyens d'action</i>  | <i>Indicateurs clés</i>   |
|---|---|
| Sur la base des crédits prévus dans la <i>SQRI</i> , augmentation des enveloppes dédiées aux programmes de bourse de maîtrise, de doctorat et de postdoctorat et aux programmes de nouveaux | <ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Proportion du budget consacré à la relève</li> <li>▪ Taux de succès dans les programmes de relève</li> </ul> |

|  |   |
|--|---|
| professeurs-chercheurs, particulièrement en région | <ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Augmentation du nombre de bourses accordées selon le niveau d'études (maîtrise, doctorat, postdoctorat)</li> <li>▪ Nombre de nouvelles bourses attribuées avec les crédits de la <i>SQRI</i> *</li> <li>▪ Nombre additionnel de nouveaux professeurs-chercheurs financés</li> <li>▪ Nombre de nouvelles subventions attribuées aux nouveaux professeurs-chercheurs en région avec les crédits de la <i>SQRI</i> *</li> </ul> |
|--|---|

Objectif deuxième : Faciliter l'acquisition d'expérience en recherche

| <i>Moyens d'action</i>   | <i>Indicateurs clés</i>  |
|--|--|
| Suivi du programme de <i>Bourse d'initiation à la recherche au 1<sup>er</sup> cycle</i> en vue d'une première évaluation   | <ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Nombre et profil des étudiants récipiendaires</li> </ul>  |
| Exploration de mesures de financement pour des étudiants intégrés dans des infrastructures financées (ex. : bourses d'excellence pour les étudiants inscrits aux cycles supérieurs, bourses postdoctorales pour des étudiants étrangers) | <ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Nombre, nature et diversité des incitatifs financiers mis en place</li> </ul>                     |
| Offre de bourses ciblées pour des stages de recherche à l'international (via les Regroupements stratégiques financés) sur la base des crédits prévus dans la <i>SQRI</i>   | <ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Nombre de nouveaux stages internationaux financés avec les crédits de la <i>SQRI</i> *</li> </ul> |
| Suivi des stages de recherche à l'international en vue d'une première évaluation   | <ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Profil des étudiants stagiaires</li> <li>▪ Nature, lieu et durée moyenne des stages</li> </ul>    |

Objectif troisième : Favoriser le transfert de compétences entre les milieux de formation et d'insertion professionnelle

| <i>Moyens d'action</i>  | <i>Indicateurs clés</i>   |
|---|---|
| Intensification de la promotion des programmes de bourse en milieu de pratique        | <ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Nombre d'activités de promotion et type de milieux rencontrés</li> </ul> |
| Maintien des efforts pour augmenter l'attribution de nouvelles bourses BMP-Innovation | <ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Nombre et type d'entreprises touchées</li> </ul>                         |
| Adaptation des paramètres du programme BMP-Innovation aux spécificités des SSHAL      | <ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Type d'ajustement apporté au programme BMP-Innovation</li> </ul>         |

\* Indicateurs prévus pour les mesures de la *SQRI*

### Axe d'intervention 1.3 — Créneaux d'excellence

Objectif premier : Appuyer les ensembles de recherche performants, répondre aux besoins et aux courants émergents, maximiser le réseautage entre les chercheurs issus de différents milieux, dont ceux provenant des collèges

| <i>Moyens d'action</i>  | <i>Indicateurs clés</i>  |
|---|--|
| Maintien de l'appui du Fonds aux ensembles performants de chercheurs  | <ul style="list-style-type: none"> <li>Nombre et profil des regroupements et des équipes financés (secteurs, domaines, subvention moyenne, nombre d'étudiants formés, nombre de collaborateurs, etc.)</li> </ul> |
| Dégagement d'une marge de manœuvre pour l'accueil de nouveaux ensembles de chercheurs ou de créneaux émergents  | <ul style="list-style-type: none"> <li>Nombre et profil des nouveaux regroupements et équipes financés</li> </ul>  |
| Contribution à la mise en œuvre des stratégies de recherche et de transfert de connaissances (défis STS) en vue de répondre aux besoins et courants de recherche émergents  | <ul style="list-style-type: none"> <li>Nombre et nature des actions réalisées</li> </ul>   |
| Mise en œuvre de mesures de financement sur la base des crédits prévus dans la <i>SQRI</i> pour favoriser l'intégration des chercheurs de collège dans les équipes et les regroupements financés et augmenter leur temps pour réaliser des activités de recherche | <ul style="list-style-type: none"> <li>Nombre de nouveaux chercheurs de collège bénéficiant d'un dégagement d'enseignement et d'un supplément statutaire grâce aux crédits de la <i>SQRI</i>*</li> </ul>         |

Objectif deuxième : Maximiser les synergies entre les grands secteurs de recherche

| <i>Moyens d'action</i>  | <i>Indicateurs clés</i>   |
|---|---|
| Consolidation et exploration de nouvelles plateformes de cofinancement interFonds (Sécurité routière, NE <sup>3</sup> LS, etc.) | <ul style="list-style-type: none"> <li>Nombre et nature des actions réalisées</li> <li>Nombre de nouvelles initiatives interFonds en cours ou en développement</li> </ul> |

Objectif troisième : Poursuivre les efforts d'internationalisation de la recherche et favoriser les collaborations entre chercheurs d'ici et partenaires du Canada et de l'étranger

| <i>Moyens d'action</i>  | <i>Indicateurs clés</i>   |
|---|---|
| Suivi de l'entente bilatérale avec l' <i>Economic and Social Research Council</i> du Royaume-Uni et développement d'ententes cadres et de projets pilotes avec des organismes à vocation similaire, au Québec, au Canada et ailleurs (entente de collaboration avec le Conseil des arts et des lettres du Québec, entente de collaboration avec <i>The Research Council for the Humanities and Social Sciences of Ireland</i> (IRCHSS)) | <ul style="list-style-type: none"> <li>Nombre de chercheurs bénéficiant des activités réalisées en vertu des ententes de collaboration</li> <li>Nombre et nature des ententes conclues ou en développement</li> </ul> |

\* Indicateurs prévus pour les mesures de la *SQRI*

## ORIENTATION 2 — PRIORITÉS STRATÉGIQUES

### Axe d'intervention 2.1 — Défis STS

Objectif premier : Contribuer à la mise en œuvre des stratégies de recherche et de transfert de connaissances adaptées aux défis identifiés par le Conseil de la science et de la technologie

| <i>Moyens d'action</i>  | <i>Indicateurs clés</i>   |
|---|---|
| Identification de modalités de soutien appropriées (infrastructures, colloques, relève, valorisation, veille, etc.) | <ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Nombre, nature et diversité des modalités de soutien mises en place</li> </ul> |

Objectif deuxième : Développer des partenariats larges et à long terme pour assurer la mise en œuvre des chantiers de recherche et de transfert de connaissances

| <i>Moyens d'action</i>   | <i>Indicateurs clés</i>  |
|--|--|
| Participation à la mobilisation des acteurs concernés par les défis STS et le développement de partenariats                | <ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Diversification des partenariats</li> <li>▪ État d'avancement des travaux</li> </ul>                      |
| Participation à l'élaboration d'actions concertées pour relever les défis STS (priorité accordée au défi <i>Pauvreté</i> ) | <ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Nombre et nature des actions concertées en cours d'élaboration</li> <li>▪ Degré de réalisation</li> </ul> |

### Axe d'intervention 2.2 — Politiques publiques et enjeux intersectoriels

Objectif premier : Favoriser la concertation autour de thématiques d'importance stratégique pour le Québec

| <i>Moyens d'action</i>   | <i>Indicateurs clés</i>  |
|--|--|
| Développement des actions concertées <ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Diversification des partenaires</li> <li>▪ Ouverture du programme à des modalités plus variées et adaptées aux objectifs et à la spécificité des thématiques (infrastructures, relève, valorisation, veille et colloques, etc.)</li> <li>▪ Développement et diffusion d'un nouvel outil de promotion du programme <i>Actions concertées</i> et de ses retombées</li> </ul> | <ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Nombre d'appels de propositions lancés</li> <li>▪ Nombre d'actions concertées en cours et en développement</li> <li>▪ Nombre et type de partenaires impliqués</li> <li>▪ Nombre et nature des nouvelles initiatives</li> <li>▪ Nombre de projets de recherche orientés financés</li> <li>▪ Degré de développement et d'implantation du nouvel outil de promotion</li> </ul> |

Objectif deuxième : Contribuer à documenter des enjeux à portée transversale

| <i>Moyens d'action</i>   | <i>Indicateurs clés</i>   |
|--|---|
| Recension de l'expertise en lien avec des thématiques choisies (ex. : défis STS) | <ul style="list-style-type: none"> <li>▪ État d'avancement des travaux</li> </ul>                   |
| Organisation d'événements ou production et diffusion d'état des lieux            | <ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Nature et portée des initiatives mises en place</li> </ul> |

### ORIENTATION 3 — RAPPROCHEMENT RECHERCHE-SOCIÉTÉ

#### Axe d'intervention 3.1 — Diffusion et rayonnement

Objectif premier: Intensifier les activités du Fonds en matière de promotion de la recherche en sciences sociales et humaines, en arts et en lettres

| <i>Moyens d'action</i>  | <i>Indicateurs clés</i>  |
|---|--|
| Développement, bonification et diversification des vitrines dédiées à la recherche (rubriques Web, revue <i>Recherches Innovations</i> , publicité, matériel promotionnel axé sur les résultats et les retombées de la recherche, etc.) | <ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Nombre et nature des actions réalisées</li> <li>▪ Nombre et diversité de nouvelles initiatives</li> </ul> |
| Évaluation de l'opportunité d'implanter une politique de libre accès aux résultats et aux données des recherches financées dans le secteur des SSHAL  | <ul style="list-style-type: none"> <li>▪ État d'avancement des travaux</li> </ul>  |

#### Axe d'intervention 3.2 — Valorisation et transfert de connaissances

Objectif premier : Favoriser et consolider les interfaces entre les producteurs et les utilisateurs de connaissances

| <i>Moyens d'action</i>   | <i>Indicateurs clés</i>  |
|--|--|
| Intensification des collaborations avec les centres de liaison et de transfert de connaissances (particulièrement dans le cadre des défis STS)                       | <ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Nombre et nature des actions réalisées</li> </ul> |
| Poursuite de la réflexion du Fonds autour des notions de diffusion, de valorisation et de transfert de connaissances et de leur intégration dans nos programmes      | <ul style="list-style-type: none"> <li>▪ État d'avancement des travaux</li> </ul>          |
| Participation au suivi d'évaluation d'impact des recherches menées par des équipes en partenariat soutenues par le FORSC   | <ul style="list-style-type: none"> <li>▪ État d'avancement des travaux</li> </ul>          |
| Participation du Fonds au projet « Dialogue science et société » piloté par l'ACFAS  | <ul style="list-style-type: none"> <li>▪ État d'avancement des travaux</li> </ul>          |
| Soutien à la diffusion et participation au comité scientifique de Télé-Québec sur la nouvelle série télévisuelle de vulgarisation scientifique « Le code Chastenay » | <ul style="list-style-type: none"> <li>▪ État des travaux</li> </ul>                       |
| Organisation et planification d'activités de transfert de connaissances, forums, colloques, tables rondes, etc.  | <ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Nombre d'activités et de participants</li> </ul>  |

## ORIENTATION 4 — SOUTIEN ORGANISATIONNEL

### Axe d'intervention 4.1 — Relations avec la clientèle

Objectif premier : Maintenir la qualité et la convivialité de la prestation de services

| <i>Moyens d'action</i>  | <i>Indicateurs clés</i>   |
|---|---|
| Révision périodique et bonification des formulaires de demande de bourse et de subvention   | <ul style="list-style-type: none"> <li>État d'avancement des travaux</li> </ul>   |
| Enrichissement des documents de référence et des interfaces transactionnelles destinées aux bureaux de la recherche, aux services des finances, aux agents de liaison des universités de même qu'au MDEIE et autres partenaires | <ul style="list-style-type: none"> <li>Nombre et nature des actions réalisées (améliorations, nouvelles initiatives)</li> <li>Degré de satisfaction de la clientèle</li> </ul>    |
| Suivi de la <i>Déclaration de services aux citoyens</i> et mise en place d'actions correctives au besoin  | <ul style="list-style-type: none"> <li>Degré de conformité avec les cibles de la Déclaration de services aux citoyens</li> <li>Nombre et nature des activités de suivi</li> </ul> |
| Évaluation périodique du degré de satisfaction des demandeurs d'aide financière   | <ul style="list-style-type: none"> <li>Taux de satisfaction</li> </ul>  |

Objectif deuxième : Informer, consulter et soutenir la communauté des chercheurs, étudiants et administrateurs de la recherche

| <i>Moyens d'action</i>  | <i>Indicateurs clés</i>  |
|---|--|
| Consolidation de la culture de consultation et d'information : visites du pdg dans les universités, rencontres périodiques avec les bureaux de la recherche et les agents de liaison des universités, etc.                        | <ul style="list-style-type: none"> <li>Nombre, nature et fréquence des activités de consultation et d'information</li> <li>Nombre et éventail des personnes rejointes</li> </ul> |
| Production de matériel d'information concernant les demandes d'aide financière (fiches programmes, guides de rédaction, directives pour les membres des comités d'évaluation, foire aux questions, bulletins électroniques, etc.) | <ul style="list-style-type: none"> <li>Nombre, nature et portée du matériel produit</li> </ul>   |
| Diffusion d'information sur les décisions et orientations du Fonds (lettre du pdg, communiqués, etc.)   | <ul style="list-style-type: none"> <li>Nombre, nature et portée du matériel produit</li> <li>Nombre et éventail des personnes rejointes</li> </ul>                               |
| Examen et ajustement des communiqués en fonction du public- cible (chercheurs, étudiants, administrateurs de la recherche, décideurs, etc.)   | <ul style="list-style-type: none"> <li>Type d'ajustement apporté, nature et portée du matériel produit</li> </ul>  |

Objectif troisième : Contribuer à la mise en œuvre du gouvernement en ligne

| <i>Moyens d'action</i>  | <i>Indicateurs clés</i>   |
|---|---|
| Amélioration continue des services informationnels et transactionnels informatisés <ul style="list-style-type: none"> <li>Analyse des besoins pour le développement du système d'information des actions concertées et des bourses</li> <li>Lancement du formulaire de Relance du boursier</li> </ul> | <ul style="list-style-type: none"> <li>Nombre et nature des actions réalisées</li> <li>Niveau de disponibilité des services en ligne</li> <li>Degré de développement et d'implantation des outils</li> <li>État d'avancement des travaux</li> </ul> |

|   |  |
|---|--|
| <ul style="list-style-type: none"> <li>Évaluation de l'approche « sans papier » à partir du projet pilote réalisé en 2007-2008 dans le cadre du programme <i>Établissement de nouveaux professeurs-chercheurs</i> (comités économie, finances et gestion) et ajustement de l'approche en fonction des besoins exprimés par les évaluateurs</li> </ul>       |  |
| <ul style="list-style-type: none"> <li>Élaboration et adoption d'une entente entre les regroupements stratégiques et les établissements universitaires concernant le contenu du registre des regroupements (responsabilités des acteurs, protection des renseignements personnels, sécurité du système d'information et gestion des accès, etc.)</li> </ul> | <ul style="list-style-type: none"> <li>Adoption et mise en œuvre de l'entente</li> </ul> |

#### **Axe d'intervention 4.2 — Rôle-conseil**

Objectif premier : Contribuer à la cohésion et au suivi du système québécois de recherche et d'innovation

| <i>Moyens d'action</i>  | <i>Indicateurs clés</i>  |
|---|--|
| <p>Au chapitre des ressources informationnelles :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>Ajustement au registre des regroupements en fonction des commentaires de la communauté</li> <li>Conception et déploiement de tableaux de bord de la relance des boursiers financés par le Fonds</li> <li>Déploiement d'une approche d'interopérabilité avec les universités afin de permettre le transfert direct de base de données à base de données</li> <li>Mise en ligne de l'application « Structuration des publications » pour un programme de subvention</li> </ul> | <ul style="list-style-type: none"> <li>Degré d'élaboration et d'implantation</li> <li>Degré d'avancement</li> <li>Date de la mise en ligne</li> </ul>              |
| <p>Mise à profit de l'expertise du Fonds et réalisation de mandats complémentaires</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>Formulation d'avis sur les candidatures québécoises soumises au programme des Chaires de recherche du Canada</li> <li>Évaluation des projets québécois soumis au concours Fonds des leaders de la FCI</li> </ul>  | <ul style="list-style-type: none"> <li>Nombre et nature des actions réalisées</li> </ul>   |
| <p>Implantation d'une politique d'évaluation des programmes à des fins de planification, de gestion et de reddition de comptes</p>  | <ul style="list-style-type: none"> <li>Degré d'élaboration et d'implantation</li> <li>Adoption d'un calendrier d'évaluation des programmes</li> </ul>              |
| <p>Élaboration d'un instrument commun de suivi sur la situation des femmes dans les programmes des Fonds québécois de recherche</p>   | <ul style="list-style-type: none"> <li>Nombre d'étapes réalisées</li> <li>Portrait de la demande selon le secteur, la catégorie de programme et le sexe</li> </ul> |
| <p>Participation aux travaux concernant l'évolution du CV commun canadien et du dispositif informationnel <i>Expertise recherche Québec</i></p>   | <ul style="list-style-type: none"> <li>Nombre et nature des actions réalisées</li> </ul>   |

|   |  |
|---|--|
| Mise en ligne du Répertoire interprovincial des chercheurs  | <ul style="list-style-type: none"> <li>Date de la mise en ligne</li> </ul>   |
| Objectif deuxième : Contribuer à la réflexion sur les enjeux éthiques de la recherche propres aux objets, méthodologies et pratiques de la recherche en SSHAL |  |
| <i>Moyens d'action</i>  | <i>Indicateurs clés</i>  |
| Suivi de la révision de l'Énoncé de politique des trois conseils  | <ul style="list-style-type: none"> <li>Nombre et nature des actions réalisées</li> </ul>   |
| Création, production et diffusion d'un guide ou trousse de bonnes pratiques de recherche (éthique de la recherche)  | <ul style="list-style-type: none"> <li>Nombre d'étapes réalisées</li> <li>Nature et portée du matériel produit</li> </ul>          |
| Participation du FQRSC à des consultations  | <ul style="list-style-type: none"> <li>Nombre et nature des actions réalisées</li> </ul>   |
| Proposition à la communauté des SSHAL de modèles de formulaires de certificat d'éthique et de formulaire de consentement du sujet humain                      | <ul style="list-style-type: none"> <li>Nombre d'activités de consultation</li> <li>Nature et portée du matériel produit</li> </ul> |
| Bonification de la section Éthique de la recherche du site Web du FQRSC   | <ul style="list-style-type: none"> <li>Nombre et nature des actions réalisées</li> </ul>   |

#### **Axe d'intervention 4.3 — Gestion des ressources**

Objectif premier : Assurer une gestion responsable des fonds publics et optimiser l'utilisation des ressources

|  |   |
|--|---|
| <i>Moyens d'action</i>   | <i>Indicateurs clés</i>   |
| <p>Élaboration et implantation de nouvelles politiques</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>Politique de sécurité des locaux pour le bureau de Montréal</li> <li>Poursuite des travaux relatifs au Plan de relève et de continuité des affaires</li> <li>Implantation de la politique de sécurité des systèmes d'information et sensibilisation du personnel aux questions relatives à la sécurité de l'information</li> <li>Plan d'action en cas de pandémie d'influenza</li> <li>Mise en application de la politique gouvernementale à l'égard des personnes handicapées : politique d'accès aux services et à l'information gouvernementale</li> <li>Élaboration du Plan d'action de développement durable</li> </ul> | <ul style="list-style-type: none"> <li>Degré de développement et d'implantation des nouvelles politiques</li> <li>Nombre d'étapes réalisées</li> <li>Nombre de mesures réalisées</li> </ul>   |
| Amélioration continue et optimisation des processus de gestion des opérations (réception et évaluation des demandes, services transactionnels, octrois et suivi administratif)   | <ul style="list-style-type: none"> <li>Nature et nombre des améliorations apportées aux services transactionnels</li> <li>Stabilité dans les délais et les coûts de traitement des demandes</li> <li>Degré de satisfaction de la clientèle</li> </ul> |
| Mise en opération du système de gestion documentaire   | <ul style="list-style-type: none"> <li>Degré d'implantation</li> </ul>  |
| Développement des compétences et formation du personnel  | <ul style="list-style-type: none"> <li>Nombre et nature des activités de formation offertes au personnel</li> </ul>   |

|   |  |
|---|--|
|   | <ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Nombre de participants aux formations</li> <li>▪ Degré de satisfaction du personnel en regard de leur autonomie au travail</li> </ul> |
| Finalisation du dossier sur l'équité salariale pour le personnel de soutien et pour le personnel non syndiqué | <ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Degré d'avancement</li> </ul>   |